

# INFORMATION FAMILLES ET RESIDENTS

## QUALITE ET GESTION DES RISQUES

### *CERTIFICATION HAS 2025 : comprendre cette reconnaissance de qualité*

Suite à la visite de certification réalisée en décembre 2025, le Centre Hospitalier Jean-Marie Dauzier est certifié pour 4 ans par la Haute Autorité de Santé. Cette reconnaissance atteste de la qualité et de la sécurité des soins.



### Qu'est-ce que la certification HAS ?

La certification HAS est une **évaluation nationale obligatoire** qui mesure la qualité et la sécurité des soins dans les établissements de santé. Elle concerne pour notre établissement le service USLD (Services A0, A1 et A2 du bâtiment LA FONTAINE , et service SMR du bâtiment BELLEVUE).

### La certification V2025 : les priorités

- Le patient acteur de sa prise en charge
- La gestion des risques
- Le travail en équipe
- L'amélioration continue

### Comment s'est déroulé la visite ?

Des experts indépendants ont rencontré les équipes, ont échangé avec les patients et ont observé les pratiques sur le terrain.

### Une reconnaissance collective

L'obtention de cette certification reflète l'engagement de tous les professionnels des services USLD et SMR.

### Pour les patients et les familles

Cette certification garantit des soins sécurisés, le respect des droits et une prise en charge adaptée.

## QUALITE ET GESTION DES RISQUES

### AUTO-EVALUATION DES EHPAD

Depuis février, une démarche d'auto-évaluation est menée dans les services EHPAD de l'établissement... et elle nous concerne tous.

#### Une double approche :

- En COPIL QUALITE « EVALUATION EXTERNE DES EHPAD » : Composé des membres de la direction et de 5 infirmières.
- Dans les services EHPAD : échanges au plus près du terrain (B1/ B2, Source / Roseraie, Tamaris -1 / Tamaris -2), avec l'ensemble des équipes.



#### OBJECTIF : faire le lien entre le référentiel HAS... et notre réalité quotidienne

#### PLUSIEURS SUJETS ONT ÉTÉ ABORDES :

- Bientraitance et questionnement éthique
- Liberté d'aller et venir
- La dignité et l'intégrité
- La vie privée et l'intimité
- Liberté d'opinion, les croyances et la vie spirituelle
- Maltraitance,
- Évènements indésirables,
- Plaintes – réclamations,
- Gestion de crise



#### CES TEMPS PERMETTENT DE :

- Partager les pratiques,
- Poser des questions,
- Identifier ce qui fonctionne bien,
- Repérer ce qui peut être amélioré,



L'évaluation externe par un cabinet extérieur est programmée en septembre 2026.

## Equipe Mobile de Prévention du vieillissement en EHPAD

### *Création d'une Equipe Mobile de Prévention en CORREZE*

Le Centre Hospitalier Jean Marie DAUZIER a répondu à un appel à projet lancé par l'Agence Régionale de Santé en 2024 relatif à la création d'une Equipe Mobile de Prévention de la perte d'autonomie, couvrant les EHPAD du Département de la Corrèze.

Financée par l'Agence Régionale de Santé (ARS), cette équipe, portée par l'EHPAD de CORNIL, a vocation à intervenir **gratuitement** au sein des EHPAD publics et privés du département. Elle accompagnera les professionnels dans la mise en œuvre d'actions de prévention adaptées aux besoins des résidents.

Les priorités d'intervention définies par l'ARS portent notamment sur :

- la prévention des chutes,
- les soins bucco-dentaires,
- la contention.

L'équipe Mobile **EMPréVie CORREZE** est expérimentale sur le département de la Corrèze.

### UNE EQUIPE PLURI PROFESSIONNELLE

- Cheffe de projet : Mme BOUTON - directrice du Centre Hospitalier de Cornil
- Infirmière hygiéniste coordonnatrice
- Ergothérapeutes
- Enseignant en Physique Adaptée
- Diététicienne
- Professionnels ressources selon les besoins



Mme Frédérique BOUTON -  
Directrice du CH CORNIL et Cheffe de projet



Mme Véronique MAROT - IDE Hygiéniste  
Coordonnatrice de l'EMPréVie



### NOS OBJECTIFS :

- Participer à la démarche de prévention individuelle et collective en EHPAD auprès des équipes soignantes
- Contribuer au développement d'actions adaptées
- Limiter la perte d'autonomie de la personne âgée en EHPAD
- Soutenir les médecins dans la mise en place de la culture de prévention
- Diminuer le recours aux hospitalisations



# EQUIPE MOBILE DE PREVENTION DU VIEILLISSEMENT EN EHPAD

## LES MISSIONS:

L'EMPréVie propose :

- Une grille d'autodiagnostic
- Une aide à réaliser un plan d'actions
- Conseille, accompagne, sensibilise et soutient les équipes
- Propose des outils clé en main comme des protocoles, fiches de conduites...



## A PROPOS *de Nous*

L'équipe mobile EMPréVie Corrèze du Centre Hospitalier de Cornil est expérimentale sur le département de la Corrèze.

Créée par l'ARS en 2025, au profit des 44 EHPAD du territoire. En soutien des équipes pour prévenir la perte d'autonomie des personnes âgées en EHPAD.

## CONTACTS



05 55 93 66 03



[empp@chg-cornil.fr](mailto:empp@chg-cornil.fr)



Mardi 10h - 12h et 14h - 15h



32 Grande rue 19150 CORNIL



CENTRE HOSPITALIER  
Jean-Marie-Dauzier

## ÉQUIPE *Mobile*

*de prévention de la personne  
vieillissante en établissement médico-  
social*



**EMPréVie Corrèze**



Sur un appel à projet,  
l'EMPréVie Corrèze  
intervient gratuitement



## AFFAIRES GENERALES

### AJOUT DE DEUX ANNEXES AU CONTRAT DE SEJOUR EN EHPAD

#### ⇒ Le contrôle dans son espace privatif

Cette annexe a été établie en application du décret n°2025-1395 du 29 décembre 2025 relatif au contrat de séjour ou document individuel de prise en charge prévu à l'article L.311-4 du code de l'action et des familles et du Décret n° 2025-1393 du 29 décembre 2025 relatif au contrôle effectué dans les espaces à usage d'habitation des établissements et services sociaux et médico-sociaux et des lieux de vie et d'accueil.

La chambre d'un résident est un espace privatif, comparable à un domicile.

↳ Le décret précise désormais dans quelles mesures, un contrôle peut être effectué dans cet espace. Au fur et à mesure des admissions, la liste des personnes accueillies ou accompagnées ayant donné leur accord pour un contrôle effectué dans leur espace privatif doit être mise à jour.

Cet accord est révocable à tout moment, y compris au moment du contrôle, et donne lieu à la mise à jour de la liste.

La liste peut être demandée par l'autorité compétente dans le cadre d'un contrôle et lui est communiquée dans le délai qu'elle fixe.

#### ⇒ le traitement des données personnelles

Cette annexe a été établie en application du décret n°2025-1395 du 29 décembre 2025 relatif au contrat de séjour ou document individuel de prise en charge prévu à l'article L.311-4 du code de l'action et des familles.

En donnant son accord, le résident accepte le traitement de ses données à caractère personnel telles que nom, coordonnées, informations familiales, habitudes de vie, informations médicales concernant la santé.

Les informations recueillies sont destinées :

##### - En interne :

- . à la prise en charge du résident : dossier médical informatique,
- . à l'édition de la facturation

##### - En externe :

- . Utilisées par nos sous- traitants, également soumis à la législation en vigueur
- . Échangées avec les établissements de santé partenaires, si l'état de santé du résident le rend nécessaire, ou à nos autorités de tutelles.



### ARRIVEE/DEPARTS



**M. Pierre Richard DAURAT**

Responsable service Cuisine - Arrivé le 20/04/2026

## AFFAIRES GENERALES

### ORGANISATION DES ASTREINTES AU CENTRE HOSPITALIER DE CORNIL

Afin de garantir la sécurité, le confort et la continuité de l'accompagnement des résidents et des patients - 24h/24 et 7 jours sur 7, notre établissement dispose de **trois astreintes complémentaires** entre elles.

Ces astreintes permettent de répondre rapidement à toute situation nécessitant une décision, une intervention ou un avis médical en dehors des horaires habituels (les soirs de semaine ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés).

#### ⇒ L'ASTREINTE DE DIRECTION

Elle permet d'assurer la continuité de la gestion de l'établissement. Elle intervient notamment pour soutenir les équipes en cas d'événement inhabituel, prendre des décisions urgentes, coordonner les actions en cas d'incident important et décider des mesures de protection.

Cela garantit que, même la nuit, le weekend ou les jours fériés, une personne responsable peut être jointe pour accompagner les équipes et sécuriser les décisions.

L'astreinte de direction est assurée par la Directrice et des personnels d'encadrement.

#### ⇒ L'ASTREINTE TECHNIQUE

Elle assure le bon fonctionnement des installations et la sécurité matérielle du bâtiment. Elle peut être sollicitée pour une panne d'électricité, un problème de chauffage ou d'eau chaude, un dysfonctionnement d'ascenseur, une alarme ou un incident technique....

Cela permet de garantir un environnement sûr et confortable, même en dehors des heures de présence des agents techniques.

L'astreinte technique est assurée par les agents du service technique.

#### ⇒ L'ASTREINTE MEDICALE

Elle permet aux équipes d'obtenir un avis médical rapide en cas de besoin. Elle peut être sollicitée pour un changement soudain de l'état de santé d'un résident ou d'un patient, une question médicale urgente, une décision d'orientation vers un service d'urgence.

L'astreinte médicale assure une prise en charge réactive et adaptée.

Selon le service, il est fait appel à la garde libérale ou aux médecins salariés de l'établissement.

**NB : en cas d'urgence vitale, de jour comme de nuit, il est fait appel au 15.**

#### ⇒ ENCADREMENT MEDICAL ET PARAMEDICAL DES SERVICES

|                | Cadre référent      | Médecin référent | Astreinte médicale  |
|----------------|---------------------|------------------|---------------------|
| <b>SMR</b>     |                     |                  |                     |
| SMR polyvalent | J. FARFAL           | DR A. EYROLLE    | CH CORNIL           |
| <b>EHPAD</b>   |                     |                  |                     |
| SOURCE         | E. DELORD           | DR N. FADEL      | GARDE LIBERALE (15) |
| ROSERAIE       | E. DELORD           | DR N. FADEL      |                     |
| TAMARIS        | L. PASTOR - LECLERE | DR O. MOUMNI     |                     |
| FONTAINE B1-B2 | E. DELORD           | DR N. S. AMULI   |                     |
| <b>USLD</b>    |                     |                  |                     |
| A0-A1          | J. FARFAL           | DR MOUMNI        | CH CORNIL           |
| A2             | J. FARFAL           | DR N. FADEL      | CH CORNIL           |

## EQUIPE OPERATIONNELLE D'HYGIENE (EOH)

### JOURNEE MONDIALE DE L'HYGIENE DES MAINS LE 5 MAI 2026



À l'occasion de la Journée mondiale de l'hygiène des mains, une action de sensibilisation a été organisée le 5 mai 2026 dans le hall du bâtiment La Fontaine par Mme MAROT, IDE hygiéniste.

Cette animation a permis aux professionnels, patients et visiteurs d'échanger autour des bonnes pratiques d'hygiène des mains et de rappeler l'importance de la friction hydro-alcoolique dans la prévention des infections.

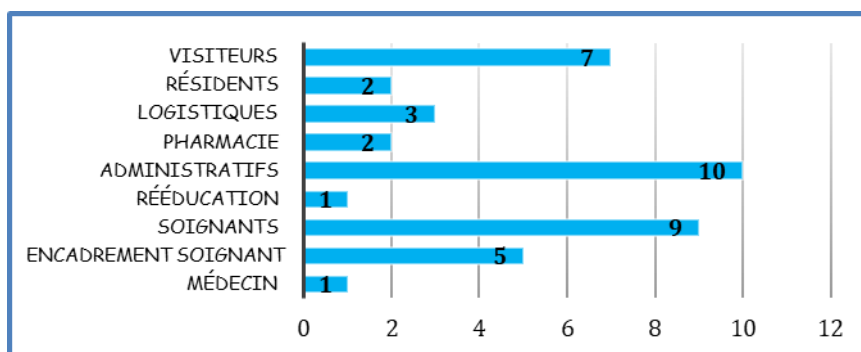
#### Une animation interactive et pédagogique

- Découverte des étapes d'une bonne friction hydro-alcoolique ;
- Test des pratiques grâce à une solution fluorescente ;
- Visualisation sous lampe UV des zones oubliées ;
- Échanges autour des gestes de prévention au quotidien.



*La solution fluorescente permet de mettre en évidence les zones non couvertes lors de la friction hydro-alcoolique.*

#### QUELQUES CHIFFRES



L'hygiène des mains reste l'un des moyens les plus efficaces pour limiter la transmission des infections et protéger les patients, les résidents comme les professionnels.

L'équipe d'hygiène remercie chaleureusement l'ensemble des participants pour leur implication et leur intérêt lors de cette journée.

# **FETE DE L'ÉTÉ**

## **JEUDI 25 JUIN**

**APÉRITIF**  
**ASSORTIMENT DE VERRINES DE**  
**LÉGUMES**  
**RIBS DE PORC SAUCE AU MIEL**  
**FRITES**  
**PLATEAU DE FROMAGES**  
**COUPE GLACÉE**

**REPAS ACCOMPAGNÉ DE MUSICIENS**